

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL - Séance du 19 juin 2019**

**Membres
élus : 60**

**Membres en
Fonction : 60**

**Membres
Présents : 33
Procurations : 14**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les délégués suivants :

Bernard HENTSCH, Danièle CLAUSS, Yannick TIMMEL, Roland ISINGER, Jean-Louis SITTER, Jacky KELLER, Michel KLEIN, Jérôme DIETRICH, Pascal STOLTZ, Robert HEIMLICH, Hubert HOFFMANN, Gabriel WOLFF, Anne EICHWALD, Louis BECKER, Serge SCHAEFFER, Alexandre WENDLING, Arnold GEISSERT, Gabriel MULLER, , Christophe BORD, Alain JOERGER, Benoît BAUMANN, Denis HOMMEL, Jean-Michel SCHEID, Michel LORENTZ, Geneviève KIEFER, René STUMPF, , Jean-Luc BALL, Robert METZ, Jean-Louis HUCK, Camille SCHEYDECKER, Georges WERNERT, Jean-Jacques MERKEL, Jean-Paul HAENNEL

Absents excusés avec pouvoir : Laurent MOCKERS pouvoir à Robert METZ, Guy CALLEGHER pouvoir à Denis HOMMEL, Francis LAAS pouvoir à Gabriel MULLER, Joseph SAUM pouvoir à Christophe BORD, Gérard LEHMANN pouvoir à Louis BECKER, Marie-Bernadette BUTZERIN pouvoir à Bernard HENTSCH, Bernard KAPPS pouvoir à Alain JOERGER, Richard STOLTZ pouvoir à Jacky KELLER, Clément PHILIPPS pouvoir à Hubert HOFFMANN, Denis DRION pouvoir à Camille SCHEYDECKER, Bénédicte KLÖPPER pouvoir à René STUMPF, Joseph LUDWIG pouvoir à Alexandre WENDLING, Philippe GIRAUD pouvoir à Jean-Louis SITTER, Fabienne BUHL pouvoir à Richard STOLTZ

Absents excusés : Gérard JANUS Jean-Michel FETSCH, Christiane HUSSON, Isabelle SCHMALTZ, André FRITZ, Bruno KRAEMER, Jacques WEIGEL, Mylène HECK, Richard PETRAZOLLER, Gaël BEICK Richard SCHALCK, Albert MEYER, Claude WEBER

9A. AVIS SUITE AU GRENELLE DES MOBILITES

9A. AVIS SUITE AU GRENELLE DES MOBILITES

Les élus de la Bande Rhénane se sont rencontrés le 13 mars dernier dans le cadre d'un atelier du Grenelle des mobilités, atelier animé par l'ADEUS (Agence de développement et d'urbanisme de l'Agglomération strasbourgeoise). Depuis lors, une commission de travail du PETR s'est également penchée sur la thématique des mobilités.

Il en ressort que les mobilités représentent un enjeu très important de la Bande Rhénane autour de 5 principaux axes :

- La valorisation de la position d'interface,
- Un positionnement au coeur des grands corridors européens,
- Une articulation entre mobilités, aménagement du territoire et développement économique,
- La transition écologique indispensable avec notamment le développement de la ligne Strasbourg-Lauterbourg et du Réseau Express Métropolitain via notamment une amélioration des cadencements et la préservation la navigabilité du Rhin,
- Une inquiétude majeure : le trafic poids lourds.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- **CONFIRME SON INTERET** pour la démarche Grenelle et remercie l'EMS, l'Etat, la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin, ainsi que l'ADEUS en tant qu'animateur général de la démarche pour l'ensemble des informations transmises et la concertation effectuée. L'intérêt de la consultation du PETR réside notamment dans :
 - la réflexion en lien avec l'Eurométropole et surtout avec l'ensemble du territoire,
 - la nécessaire prise en compte de la dimension transfrontalière,
 - le bon positionnement de la Bande Rhénane trait d'union dans l'aire métropolitaine entre Strasbourg et Karlsruhe,
 - le besoin d'un projet global des mobilités, de consensus sur une orientation concrète en termes de projet qui assure la transition écologique et le développement économique,
 - l'association des intercommunalités qui voudront la compétence mobilité (loi LOM).
- **EMET LE BESOIN DE CONTINUER DANS CET ESPRIT** avec une nouvelle aire de coopération sur l'ensemble du territoire des mobilités du quotidien, du Nord au centre Alsace, puis à Bâle, des Vosges à la Forêt Noire, et de trouver des réponses collectives à des problématiques qui ont été partagées (écotaxe, voie navigable, impact post GCO...),

- **EXPRIME SA POSITION EN FAVEUR :**

- d'une perspective de cadencement du Réseau Express Métropolitain au ¼ heure jusqu'à Roeschwoog et à la ½ h jusqu'à Lauterbourg,
- de la création d'un transport en commun transfrontalier sur l'axe Saarbrücken – Haguenau – Roeschwoog – Rastatt ou Baden-Baden / Buhl
- de l'instauration d'une Ecotaxe ou d'une vignette poids lourds.

- **SOUHAITE** suivre les travaux et **S'ENGAGE** à participer dans ses compétences et celles éventuellement prises suite à la loi LOM dans les intercommunalités et PETR,

- **CHARGE** le Président, Denis Hommel, de toutes interventions susceptibles de faciliter l'association du PETR et des intercommunalités aux suites des travaux engagés auprès des acteurs principaux et notamment d'interroger les instances de l'Ades sur les possibilités d'association à la suite de la démarche par exemple par la constitution d'une nouvelle table de suivi des projets du Grenelle.

Suivent les signatures des membres présents
Pour extrait conforme,
Le 24 juin 2019

Le Président,



Denis HOMMEL